

**Commune de**

**MÉLICOCQ**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

**DOCUMENT  
PROVISOIRE**

**ARRÊT**

Vu pour être annexé à la  
délibération en date du :

05 AVR. 2017

**6a**

**NOTICE SANITAIRE**

## RÉSEAU D'EAU POTABLE

La commune de Mélicocq est alimentée en eau potable par un réseau dont la gestion relève de la compétence du Syndicat Intercommunal des eaux et assainissement de Chevincourt, Machemont, Mélicocq et Marest-sur-Matz. L'exploitation du réseau est confiée à SUEZ Environnement.

L'alimentation en eau potable de Mélicocq provient du captage situé sur la commune de Chevincourt. Un forage capte l'eau de la nappe de la craie avant d'être déferrisée et désinfectée dans une bache qui sert de stockage. Des pompes refoulent l'eau vers les réservoirs de Chevincourt (250 m<sup>3</sup>) et Machemont (200 m<sup>3</sup>). Les communes de Chevincourt, Machemont et Mélicocq sont alimentées par cette station.

L'eau est d'abord acheminée sur la commune de Mélicocq par l'intermédiaire d'une canalisation de 125 mm de diamètre qui suit la RD 15. Cette canalisation dessert la rue du Petit Mélicocq et alimente ensuite la commune de Machemont. Une conduite de 150 mm longe la rue du Moulin pour aller alimenter le bourg principal.

Au sein de la commune, le réseau d'adduction en eau potable s'organise à partir de canalisations principales, qui alimentent notamment les rues du Moulin, Emerson White, de la Croix Ricart, aux Loups André Lebœuf et de la Plaine, en diamètre 100 mm ou plus.

La distribution de l'eau sur la commune est également assurée par des canalisations dites secondaires. De diamètre inférieur à 100 mm, elles complètent la structure principale du réseau, notamment rues du Marais, des Osiers, de l'Église, de l'Abreuvoir et aux extrémités des rues Emerson White et des Acacias.

Certaines rues sont à la fois dotées de canalisations principales et secondaires : rues Emerson White, du Moulin, André Lebœuf. D'après la commune la canalisation de la rue de l'Église a été remplacée, et elle serait aujourd'hui desservie par une canalisation de 150 mm.

Le réseau compte plusieurs boucles, garantissant une bonne circulation de l'eau.

Le moulin Huilier est desservi via la commune de Machemont, par le biais d'un branchement neuf.

Concernant la desserte générale du territoire, l'alimentation en eau des constructions ne présente pas de problème majeur. Aucun problème de pression n'est relevé. Le réseau est en bon état, et qu'il y a très peu de casse sur le territoire communal.

L'eau est réputée de bonne qualité. Le bilan annuel de 2014 établi par l'Agence Régionale de la Santé conclut à une bonne qualité bactériologique. Au cours de cette année, l'eau est restée conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor,...) et les substances toxiques dont les pesticides.

D'après le rapport annuel du délégataire de 2013, le rendement du réseau du syndicat est de 79,09 %. Le représentant de SUEZ Environnement précise que cette donnée respecte les normes et que c'est même un bon rendement pour un réseau en milieu rural.



52, rue Dalry - 80037 Amiens  
03 22 670 670

## La qualité de votre eau en 2014

Syndicat des Eaux de CHEVINCOURT réseau de MAREST SUR MATZ  
Exploité par la Lyonnaise des Eaux

### L'origine de l'eau

Votre réseau est alimenté en eau potable principalement à partir d'un forage situé sur Elincourt sainte Marguerite.



### Les adoucisseurs

Il est préférable de ne pas modifier la qualité de l'eau alimentant le robinet destiné à la boisson et à la préparation des repas. L'adoucisseur peut alimenter uniquement le réseau d'eau chaude.

### Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par L'Agence Régionale de Santé de Picardie.

En 2014, 10 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et sur le réseau de distribution.



### Astuces

Après plusieurs jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer.

<b>BACTERIOLOGIE</b>	<p>Une recherche de bactéries pathogènes est effectuée. La présence de ces bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution. <b>Résultats d'analyses : 100% des analyses sont conformes.</b></p>
<b>PESTICIDES</b>	<p>Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/l pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé. <b>Résultats d'analyses : 100 % des analyses sont conformes.</b></p>
<b>NITRATES</b>	<p>L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles. La teneur à ne pas dépasser est de 50mg/L. <b>Teneur moyenne : 32 mg/l</b></p>
<b>DURETE (ou TH)</b>	<p>La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F. <b>Teneur moyenne : 40 °F</b> <b>Eau très dure</b></p>
<b>FLUOR</b>	<p>Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La valeur limite à ne pas dépasser est de 1,5 mg/L. <b>Teneur moyenne : 0,29 mg/L</b> <b>Eau peu fluorée</b></p>
<b>AUTRES PARAMETRES</b>	<p>Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés, ...).</p>

### CONCLUSION SANITAIRE

Eau de bonne qualité sur le plan bactériologique. L'eau est conforme par rapport aux valeurs réglementaires fixées pour les substances indésirables, ainsi que pour les substances toxiques.

Consultez les résultats d'analyses d'eau en ligne :  
<http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualité-de-l'eau-potable.html>

ARS de Picardie  
Délégation territoriale de l'Oise  
Service Santé Environnement  
13 rue Biot 80000 Beauvais

## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

**LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport.

Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

### LE CONTROLE SANITAIRE DES EAUX D'ALIMENTATION

Le contrôle sanitaire est confié au service santé-environnement de la Délégation Territoriale de l'Oise.

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux (le laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de l'Aisne à Laon et le laboratoire CARSO à Lyon).

Le nombre d'analyses effectuées dépend du nombre d'habitants desservis. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

**LA DURETE**: la dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé.

**LES NITRATES** : Le nitrate est un élément fertilisant présent naturellement dans les eaux; les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources.

Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

**LES PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber.

Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible, est inférieure au seuil de toxicité connue.

**LE FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de 1,5 mg par litre a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents).

Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés,...)

## RECOMMANDATIONS SANITAIRES

**Pour préserver la qualité de votre eau :**

- ✓ après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation
- ✓ consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, conservez la au froid, pas plus de 24h, dans un récipient fermé
- ✓ les traitements complémentaires (adoucisseurs, "purificateurs",...) sont sans intérêt pour la santé sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation, voire même *dangereux*. ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. Ils sont aussi déconseillés car participant à l'augmentation de la consommation journalière en sel. Ces éventuels traitements complémentaires sont à réserver exclusivement aux eaux chaudes sanitaires.

### Le plomb d'origine hydrique

L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Cependant, des branchements publics ou des canalisations d'immeubles anciens en plomb peuvent la dégrader au cours de son transport.

Aussi, est-il vivement conseillé de remplacer les anciennes conduites en plomb et, en attendant, de laisser s'écouler l'eau avant de la consommer.

Un recensement des branchements a été réalisé par le responsable de la distribution, les résultats sont mis à la disposition du public.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés à la Mairie de votre commune où ils sont affichés. De même, vous pouvez y consulter un rapport annuel détaillé établi chaque année par chaque Délégation Territoriale. *Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution d'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Elle peut être affichée dans les immeubles collectifs.*

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

### ➤ EAUX USEES

La commune possède un réseau collectif d'assainissement, dont la gestion relève également de la compétence du Syndicat Intercommunal des eaux et assainissement de Chevincourt, Machemont, Mélicocq et Marest-sur-Matz. L'exploitation du réseau est confiée à SUEZ Environnement.

Le réseau collectif des eaux usées dessert le bourg principal et le Petit Mélicocq. Seul le Moulin Huilier possède un assainissement individuel.

Le réseau collectif est de type séparatif. Il se compose de conduites permettant l'acheminement des eaux usées, et sont associées à des conduites de refoulement et à des postes de relèvement qui assurent le fonctionnement du réseau en compensant les différences altimétriques. Les eaux usées de la partie sud-ouest du bourg sont dirigées vers le poste de refoulement situé au bout de la rue aux Loups. Les eaux usées de l'extrémité de la rue de la Plaine sont dirigées vers un poste de refoulement situé au bout de la rue. Des conduites de refoulement les acheminent vers d'autres canalisations qui les amènent de manière gravitaire au poste de refoulement situé au niveau du pont du Matz. De là, elles sont refoulées vers la conduite qui se trouve rue du Petit Mélicocq, qui les emmène de manière gravitaire à la station d'épuration de Machemont.

La station d'épuration date de 1988 et a une capacité de 3 000 équivalents habitants. La station est actuellement à mi-charge et pourrait répondre aux besoins de 1000 équivalents habitants supplémentaires.

D'après le rapport annuel du délégataire de 2013, les volumes entrants traduisent la présence d'eaux claires parasites (ECP) sur le réseau de collecte. La consommation des abonnés était de 69 653 m<sup>3</sup> sur l'exercice 2013 soit une estimation ECP de 30 %. Des travaux de réhabilitation du réseau étaient en cours en 2013, le prochain rapport devrait donc faire état d'une amélioration significative.

### ➤ EAUX PLUVIALES

Par ailleurs, s'agissant des eaux pluviales, plusieurs secteurs de la commune sont dotés d'un réseau collecteur, notamment rues Emerson White, des Acacias, aux Loups, des Osiers, de l'Abreuvoir et du Moulin. Les eaux pluviales recueillies sont rejetées dans le milieu naturel, soit directement dans le Matz, soit par l'intermédiaire du ru de la Croix Ricart.

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Concernant la gestion des déchets, la compétence a été transférée à la Communauté de Communes des Deux Vallées. La CC2V propose un dispositif de collecte en porte à porte dans quatre bacs de couleurs différentes sur toutes les communes de la CC2V :

- Bac jaune : emballages et papiers, collectés tous les jeudis,
- Bac gris : déchets résiduels, collectés tous les jeudis,
- Bac vert : verre, collecté une fois par mois,
- Bac marron : déchets vert, collectés tous les lundis (excepté en période hivernale).

Ce dispositif est complété par deux déchetteries (Thourotte et Ribécourt-Dreslincourt) et des points d'apport volontaire pour le verre.

Les documents suivants extraits du site de la Communauté de Communes du Pays des Deux Vallées synthétisent les consignes de tri sur la commune.

**BAC JAUNE**  
Emballages VIDES



Pas de films plastiques, ni de polystyrene

**BAC GRIS**  
Déchets résiduels



Au moindre doute,  
je jette le déchet  
dans la poubelle  
grise

Pas de piles, ni appareils électriques

**BAC VERT**  
Verre



Je peux également  
apporter le verre  
au container à verre

Pas de vaisselle, ni de vitres

**BACS MARRON & BLEU**  
Déchets verts



ou dans votre  
DÉCHETTERIE